

Le 31 mai 2017.

Att : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Bonjour!

Voici notre mémoire fait conjointement ; concernant les options de réaménagement de la voie ferrée à Lac-Mégantic.

Nous ne comprenons pas pourquoi il est très peu parlé de « sécurité » dans les cinq options proposées. S'il n'y pas de règles et/ou règlements pour assurer une protection à la population, tout reste au même point, sans évolution.

Il nous semble qu'avec tous les outils informatiques et toute une technologie de pointe (par satellite, etc...), les autorités municipales, provinciales et fédérale peuvent, avec des intervenants professionnels, monter des systèmes avant-gardistes pour :

- connaître les horaires de transport de marchandises;
- connaître les types de marchandises et produits;
- suspecter des défaillances mécaniques ou autres;
- contrôler à distance, s'il survient un problème majeur;
- alarme automatisée pour toute défaillance;
- etc...

Ainsi, en renforçant les règles de sécurité et aussi en pénalisant fortement s'il y a contravention : il y aurait sûrement une forte diminution de risque d'accident.

Dans les plans d'urbanisme, pourrait-on penser à ne pas autoriser la construction d'édifice à vocation de rassemblement de public (c'est-à-dire : les parcs, les hôtels, les centres sportifs, les lieux de danses, les centres d'études, etc...) , près ou trop près des voies ferrées (ou tout autre lieu dangereux)?

Dans les cinq options proposées, seulement une retient quelque peu notre attention, soit : statu quo amélioré. Mais, pas tout à fait comme expliqué... Car des murs de béton, ça fait bizarre! Pour nous, le mot « amélioré » résonne plutôt dans le sens « sécurité » pour tous. Car, sans la sécurité : rien ne change... Avec ou sans de nouveaux corridors ... On reste donc au même point.

Avant de parachuter un problème chez le voisin, peut-être qu'il faudrait trouver des solutions logiques chez-soi...

Si quelqu'un ne peut plus rester à tel ou tel endroit, pour telle ou telle raison... bien tout simplement se trouver un autre endroit adéquat pour sa santé et son bien-être...

Des voies ferrées il y en a ici et ailleurs... si l'on se déplace et si l'on voyage : il y a de fortes chances de croiser un train quelque part en route.

La peur neutralise trop fortement les actions. La meilleure solution est dans la réaction de se faire entendre pacifiquement. C'est la chance qu'on a maintenant de s'exprimer et être convaincu d'être écouté.

Finalement, il est déplorable que la population n'ait été mise au courant qu'une fois que tout est mis sur table. Les cinq options semblent orienter vers une seule option (#3...), sur quoi les trois conseils municipaux concernés se sont préalablement entendus (ou presque...). Donc, peut-être que tout est décidé à l'avance... N'est-ce pas malheureux?

Donc, nous faisons confiance à des autorités compétentes dans ce dossier pour la prise d'une décision intelligente et juste pour tout le monde. Et surtout, que la « sécurité » dans tout le sens large du mot, soit au numéro « un » de toutes les facettes de cet éléphantique dossier.

Merci d'avoir pris le temps de lire nos préoccupations.

P.S. : laisser un train sans surveillance et sans chauffeur et surtout mal stationné... ne doit plus jamais se reproduire... SVP

Thérèse Giroux et Gérald Veilleux

■■■■ ■■■■ ■

Frontenac, QC, ■■■■ ■■■■

■■■■ - ■■■■ - ■■■■